

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Ste-Anne-Plaines Cent.Santé mentale	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EF236-142415/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.064010.800	<b>Date</b> 2014-02-25
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-350-12594	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-3-36395 (350)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-03-26</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Arcand, Geneviève	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc350
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3873 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF236-142415/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064010.800

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

MTC-3-36395

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc350

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## Réaménagement et agrandissement du Centre régional de santé mentale Établissement Archambault

Suite à la réunion de soumissionnaires tenue le vendredi 21 février 2014, les pages 22, 40 et 45 de l'énoncé des besoins sont remplacées.

Clarification Code de conduite.

Le formulaire «Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire TPSGC 229» mentionné dans les Instructions générales aux proposants R1410T, clause «Code de conduite et attestations» ne devra être fourni que sur demande.

Clarification pour un soumissionnaire en consortium en rapport à l'annexe «B» (pages 81 à 86)

Les pages 81 et 86 sont complétées par le soumissionnaire - donc le consortium;

Les pages 82 à 85 sont complétées par chaque membre du consortium.

Étaient présents, à cette visite, des représentants des firmes :

Bisson Fortin Architecture + Design

Dessau inc.

FSA Architecture inc.

MLC Associés inc.

NFOE et associés architectes

Pageau Morel et associés inc.

Provencher Roy Associés Architectures inc.

Roche Groupe Conseil

Rouge architecture

Services exp inc.

St-Gelais Montminy + associés architectes

Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées

- Relocalisation d'une roulotte existante
- Étude détaillée de l'impact des charges de neige sur la structure du CRSM existant par rapport au nouvel agrandissement.

Les travaux de construction seront effectués par phases, selon la planification exigée dans l'Énoncé des exigences du SCC qui sera analysée et validée par l'expert-conseil et ses sous-experts-conseils. Les aménagements temporaires conformes aux exigences de sécurité, pour le maintien en fonction des opérations du CRSM et de l'Établissement Archambault, doivent être prévus. La planification des travaux de construction doit faire en sorte que les périodes de repos des détenus ne soient pas perturbées.

L'énoncé de projet réalisé par le SCC est fourni en annexe au présent document. En cas d'ambiguïté ou de contradiction en termes d'efforts à fournir de la part de l'expert-conseil et ses sous-experts-conseils, il faut considérer ce qui est le plus exigeant.

## 2.2 Coût

Le budget de construction est estimé à 4 500 000 \$, hors taxes. Cette estimation comprend l'ensemble de tous les travaux requis pour la réalisation complète du projet et inclut une réserve pour éventualité de 20%.

Ce budget devra être révisé par l'expert-conseil en intégrant l'ensemble des considérations des diverses spécialités requises. Cette estimation sera révisée à chaque étape d'avancement, suivant les exigences de chacun des Services requis. Le pourcentage de réserve pour éventualité doit être conforme au document « Faire affaire », à l'Annexe D.

## 2.3 Calendrier

L'octroi du mandat à l'expert-conseil est prévu quatorze (14) semaines suite à l'affichage de la présente Demande de propositions (DDP) sur Achatsetventes.gc.ca. [La construction est prévue pour le printemps 2015.](#) La date d'achèvement définitif du projet de construction est prévue à deux ans et quatre mois après l'octroi du mandat à l'expert-conseil.

Dans le cadre de ce présent document, lorsqu'une période de temps est identifiée en « jours », il faut considérer que ce sont des « jours ouvrables ». Sinon, la terminologie « jours calendriers » sera employée.

## DP 3 HISTORIQUE DU PROJET

Le Centre régional de santé mentale (CRSM) est une entité à niveaux de sécurité multiples, situé à Sainte-Anne-des-Plaines au Québec, faisant partie intégrale de l'Établissement Archambault. On accède au CRSM par l'Établissement Archambault qui est un établissement à niveau de sécurité moyen

Le CRSM accueille des détenus atteints de troubles mentaux ou de troubles de la personnalité, des détenus nécessitant des soins continus et des détenus atteints d'affections concomitantes. [Environ 40% des patients sont des détenus provenant d'établissements de niveau de sécurité maximum. La construction du CRSM doit être prévue en conséquence.](#)

Le Centre régional de santé mentale est composé de quatre unités : unité des soins actifs, unité des soins psychiatriques, unité des soins de réadaptation et unité de traitement des troubles de la personnalité.

Le projet de réaménagement et d'agrandissement du CRSM vient répondre aux besoins immédiats d'espaces additionnels. Le personnel du CRSM déborde présentement des espaces qui leur sont propres. Les espaces administratifs sont parsemés sur d'autres ailes de l'Établissement Archambault et dans des roulettes devenues permanentes.

- Systèmes de distribution pour les réseaux d'éclairage, d'alimentation électrique et de télécommunications, incluant les services futurs (voir Sécurité) pour le poste de garde futur (voir Architecture)
- Besoins en matière de locaux d'installations téléphoniques et de serveurs informatiques, de conduits et de systèmes de câbles de télécommunications et plan d'implantation : évaluer les installations existantes disponibles.
- Fournir un sommaire des études accompagné d'une description des installations électriques suffisamment détaillée pour que le Ministère puisse l'évaluer et l'approuver. Y joindre les études de faisabilité et les études économiques concernant les installations proposées, faisant état des coûts et des charges.
- Liste de produits et de matériaux non canadiens proposés pour le projet avec justification écrite.

### 2.3.6 Documents de sécurité

- Établir la liste de tous les systèmes de sécurité existants
- Faire l'inventaire des tous les logiciels existants, déterminer la version de chacun de ces logiciels et le nombre de licences disponibles
- Déterminer s'il est nécessaire de mettre à jour certains logiciels et/ou de se procurer des licences additionnelles pour les logiciels existants
- Déterminer si les équipements et logiciels en place ont la capacité pour accueillir les besoins additionnels du présent projet
- Déterminer les nouveaux équipements requis
- Liste des nouveaux travaux de sécurité, pour les différentes phases du projet de construction, selon les dernières normes du SCC
- Liste des nouveaux travaux de sécurité, pour l'aménagement permanent, selon les dernières normes du SCC
- Prévoir les systèmes de sécurité futurs (hors-contrat de construction) qui seront reliés au poste de garde futur (hors-contrat de construction) et coordonner avec l'ingénieur électrique pour inclure la distribution au présent projet.
- Les nouveaux systèmes proposés par l'expert-conseil, doivent être compatibles avec les systèmes existants. L'intégration des systèmes doit assurée une fonctionnalité complète.
- [Tous les équipements des systèmes de sécurité doivent être raccordés et/ou intégrés au Poste principal de contrôle et de communication \(PPCC\).](#)

### 2.3.7 Mise en service

- Définir les exigences de la mise en service : l'ordonnancement, les essais à effectuer, les intervenants requis, les fiches/formulaires qui seront à remplir, les documents/rapports à fournir pour évaluation par un expert-conseil, etc.
- Identifier en mètres carrés la superficie à prévoir pour le personnel d'entretien, y compris les locaux de rangement et les ateliers pour les installations mécaniques et électriques et pour l'entretien ménager.
- Définir les documents à verser aux archives du projet.

### 2.3.8 Développement durable

- Évaluer les propositions de conception avec la liste de vérification du SCC concernant la conception des bâtiments écologiques et atteindre la catégorie de classification désirée.
- Assurer la conformité du projet aux exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012).

## 2.4 Produits à livrer

L'expert-conseil doit prévoir des remises et des revues aux niveaux d'avancement 50% et 99%. Les documents doivent refléter le niveau d'avancement de l'étape.

- la disposition des appareils d'éclairage.
- l'emplacement des prises de courant.
- des élévations des étages et l'identification des pièces;
- la légende de tous les symboles employés;
- l'identification des numéros des circuits des prises de courant et interrupteurs de commande;
- le diamètre de tous les conduits et les fils, sauf les diamètres maximums qui devraient être mentionnés dans le devis;
- une nomenclature des panneaux indiquant les charges de chaque panneau,
- la disposition des conduits téléphoniques installés dans les planchers/plafonds.
- Schémas de distribution pour le câblage des réseaux d'éclairage, d'alimentation électrique, de téléphone, de télécommunications, d'alarme incendie et autres.
- Schémas élémentaires des systèmes de contrôles.
- Nomenclature des moteurs et des dispositifs de commande.
- Plan d'implantation de l'éclairage et nomenclature des appareils d'éclairage montrant les circuits et contenant des renseignements sur la commutation et le montage des appareils.
- Plan de localisation des appareils de chauffage électrique et nomenclature connexe.
- Fournir les données suivantes :
  - Charge connectée totale.
  - Demande maximale et facteurs de diversité.
  - Puissance de la charge de réserve.
  - Exigences et calculs relatifs aux courts-circuits montrant la puissance nominale de l'équipement utilisé.

### 3.3.6 Documents de sécurité

- Établir la liste de tous les systèmes de sécurité existants
- Faire l'inventaire des tous les logiciels existants, déterminer la version de chacun de ces logiciels et le nombre de licences disponibles
- Déterminer s'il est nécessaire de mettre à jour certains logiciels et/ou de se procurer des licences additionnelles pour les logiciels existants
- Déterminer si les équipements et logiciels en place ont la capacité pour accueillir les besoins additionnels du présent projet
- Déterminer les équipements temporaires requis
- Déterminer les nouveaux équipements requis
- Liste des nouveaux travaux de sécurité, pour les différentes phases du projet de construction, selon les dernières normes du SCC
- Liste des nouveaux travaux de sécurité, pour l'aménagement permanent, selon les dernières normes du SCC
- [Tous les équipements des systèmes de sécurité doivent être raccordés au Poste principal de contrôle et de communication \(PPCC\).](#)

### 3.3.7 Mise en service

- Définir les exigences d'exploitation.
- Définir les exigences relatives à la mise en service.
- Préparer un énoncé de mise en service décrivant les principales activités de mise en service pour les essais des installations mécaniques, des installations électriques et des systèmes intégrés.
- Définir et établir les documents spécifiques à verser aux archives du projet.

### 3.3.8 Développement durable

- Évaluer les propositions de conception avec la liste de vérification du SCC concernant la conception des bâtiments écologiques et atteindre la catégorie de classification désirée.

## CRSM PRÉSENTATION AUX SOUMISSIONNAIRES:

Date : 21 février 2014

### SOMMAIRE:

#### DESIGN

- Nous visons un design qui permettra avec facilité une expansion verticale pour les prochaines années.
- Un design qui respecte la sauvegarde de l'énergie.
- Nous visons un design qui assurera les exigences de la surveillance visuelle et électronique des lieux.

#### SURVEILLANCE

- La position du futur nouveau poste de contrôle sera conçue avec beaucoup de précisions, afin d'assurer une surveillance visuelle accrue à partir de ce poste.
- L'acceptation de la position finale du poste sera sujette à l'approbation de SCC-AC. Des perspectives des champs de vision seront requises.
- La commande à distance des portes d'accès principaux à partir de ce poste sera conçue.
- Les conduits des services et connexions électroniques de ce futur poste seront inclus dans ce contrat.
- Aucun couloir exigü ne sera permis. Tous les champs de vision seront clairs et exempts de recoins et/ou de colonnes.

#### PHASES

- Projet d'envergure qui aura des phases et des sous-phases complexes.
- Des dessins d'exécution détaillés montrant les phases, les sous-phases et les 'By-pass' seront requis.
- Le devis doit s'adapter aux détails des phases et des sous-phases.
- Donc toute mesure temporaire doit être clairement stipulée.
- Des dessins graphiques analyseront la circulation des détenus, des employés et des ouvriers pour chaque étape et sous-étape de l'exécution.
- Ces dessins feront partie intégrale du jeu des dessins de la soumission. Les barrières et cloisons de sécurité et/ou anti-poussière avec portes sécuritaire internes munies d'une quincaillerie sécuritaire figureront sur les plans.
- Des systèmes de surveillance électronique temporaire sur les toits seront requis et conçus pour faire face aux possibilités d'évasion.
- Des clôtures temporaires de sécurité seront requises selon la configuration du plan d'aménagement adopté.

#### SYSTÈME DU BÂTIMENT

- Une harmonie totale entre les nouveaux systèmes du bâtiment et ceux de la vieille partie et requise.
- L'agrandissement doit être vu comme une extension naturelle à l'existant.

#### CÉDULE

- Une cédule détaillée des travaux est requise, montrant les phases et les sous-phases avec toutes les exigences de sécurité qui doivent y figurer.

#### Documents livrables

- Chaque étape de livraison des travaux du Consultant comportera une période de 10 jours ouvrables pour la révision de SCC et de la sécurité.
- Pour chaque étape de livraison, SCC exigera les dessins originaux en format Autocad (sans xref) accompagnés de copies en format PDF et format papier.
- Les calculs (Excel), documents (Word) et présentations (PowerPoint) seront requis en format électronique avec copie en PDF